

**Marion Bonansea, *Le discours de la guerre dans la
chanson de geste et le roman arthurien en prose***

thèse de doctorat préparée sous la direction de MM.

Jean-Claude Vallecalle et Jean-René Valette, soutenue le 6 décembre 2014
à l'université Lumière–Lyon 2.

Marion Bonansea



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/peme/8362>

DOI : 10.4000/peme.8362

ISSN : 2262-5534

Éditeur

Société de langues et littératures médiévales d'oc et d'oïl (SLLMOO)

Référence électronique

Marion Bonansea, « Marion Bonansea, *Le discours de la guerre dans la chanson de geste et le roman arthurien en prose* », *Perspectives médiévales* [En ligne], 36 | 2015, mis en ligne le 01 janvier 2015, consulté le 26 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/peme/8362> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/peme.8362>

Ce document a été généré automatiquement le 26 novembre 2020.

© Perspectives médiévales

Marion Bonansea, *Le discours de la guerre dans la chanson de geste et le roman arthurien en prose*

thèse de doctorat préparée sous la direction de MM.

Jean-Claude Vallecalle et Jean-René Valette, soutenue le 6 décembre 2014
à l'université Lumière-Lyon 2.

Marion Bonansea

RÉFÉRENCE

Marion Bonansea, *Le discours de la guerre dans la chanson de geste et le roman arthurien en prose*

NOTE DE L'ÉDITEUR

Jury composé de Madame Marylène Possamaï (université Lumière-Lyon 2) et Messieurs Dominique Barthélémy (université Paris IV-Sorbonne), Dominique Boutet (université Paris IV-Sorbonne), président, Bernard Guidot (université de Lorraine), Jean-René Valette (université Paris Ouest-Nanterre La Défense), et Jean-Claude Vallecalle (université Lumière-Lyon 2).

- 1 L'univers dépeint par les œuvres narratives en langue romane du Moyen Âge central est un monde de guerriers : même lorsqu'ils ne participent pas à une entreprise largement collective, les héros ont le monopole de l'exploit armé et manifestent ainsi toujours leur appartenance à cette élite laïque caractérisée par un « culte de la guerre »¹. À supposer que les goûts littéraires de l'aristocratie reflètent la manière dont elle se représente ou veut représenter ses propres pratiques, il est légitime de se demander quelles voix les textes médiévaux font entendre au sujet des relations conflictuelles. Or les discours à ce propos sont loin d'être homogènes. Non seulement les œuvres narrent

différents types de luttes, des plus terrestres aux plus spirituelles, mais elles portent également sur les conflits des jugements divers – de la part des personnages, du jongleur, ou du narrateur – qui tantôt justifient la violence collective, tantôt la condamnent, selon des critères variables. Il semble en somme exister un véritable *problème* de la guerre, celle-ci posant à travers les récits la question de son sens.

- 2 Peu de travaux de synthèse se donnent pour objet cette question dans la littérature narrative vernaculaire, essentiellement épique et romanesque, des XII^e et XIII^e siècles. Certains l'abordent de biais, à travers le prisme de perspectives annexes (c'est ainsi que la réflexion sur l'imaginaire de la royauté permet à D. Boutet d'envisager aussi la thématique guerrière²), ou d'une interrogation plus large (de nombreux écrits concernent la violence, mais plus rarement la guerre seule, entendue comme lutte collective armée, avec ses enjeux propres³). En outre, les recherches demeurent souvent cantonnées à des genres distincts, la chanson de geste ou le roman, et différencient nettement des types de conflits, oscillant entre les problématiques de la guerre sainte souvent assimilée à la croisade, et celles des luttes seigneuriales intestines⁴. Mais ce qui fait l'intérêt et la complexité de cet objet d'étude, c'est aussi qu'il se trouve à la croisée des champs disciplinaires : la guerre médiévale fut une réalité concrète sur laquelle se penchent à la fois les historiens⁵ et certains littéraires, dont le propos est souvent d'examiner l'écart entre fiction et réalité concernant la matérialité des affrontements, les techniques de combat, ou les questions éventuelles de stratégie⁶.
- 3 Dans la mesure où il postule une autonomie du fait littéraire en partie discutable, un tel clivage entre réel et fiction m'a paru devoir être dépassé. Il a semblé plus pertinent de considérer que les récits de guerre sont inscrits au cœur de la société qui les produit et lui *appartient*, et partant, de réfléchir à leurs éventuels ressorts idéologiques. L'un des enjeux de cette thèse a donc été de mettre au jour une pensée protéiforme des conflits qui tienne précisément compte de la diversité des types de luttes narrés, en envisageant les récits en tant qu'ils livrent « un ensemble de "réalités idéelles" »⁷. C'est la raison pour laquelle ce travail de doctorat pose la question du *pourquoi* plutôt que celle du *comment*, interroge la guerre sur le plan des idées, de la signification, et non pas de la représentation des faits militaires. Du reste, s'il a pour objet les *discours* épiques et romanesque de la guerre, c'est que le matériau qu'est le *discours* permet de saisir un sens et non pas une essence. Selon la perspective de l'« archéologie » foucaldienne, les récits de guerre fictionnels prennent place parmi d'autres énoncés, notamment ecclésiastiques, qui expriment eux aussi une pensée de la lutte. Tout discours étant un « nœud dans un réseau »⁸, il convient de prendre en considération les échanges et les interpénétrations éventuelles entre les énoncés exprimés par les œuvres narratives et ceux d'autres textes concernant la guerre. Cette méthode permet d'éviter une approche trop essentialiste – et par exemple, de se méfier des catégories générales forgées dans des discours non littéraires, comme celle de « guerre sainte » ou de « guerre juste », tout en montrant que les récits s'approprient certains traits de ces définitions théologique et canonique de la lutte armée.
- 4 Le corpus de l'étude se veut suffisamment large pour aborder les discours de la guerre sous l'angle de la variété. Plusieurs principes ont déterminé sa composition : un critère chronologique a conduit à délimiter une période relativement homogène durant laquelle la chanson de geste et le roman en prose n'ont pas connu de grand bouleversement significatif, non plus que les discours et les pratiques de la guerre. À la

fin du XI^e siècle, les conflits armés naissent à la littérature en langue française avec la *Chanson de Roland*, tandis que dans le courant du XIII^e, roman et chanson de geste se transforment, et que la chevalerie « entre en crise comme force militaire »⁹. Un autre critère d'ordre générique m'a amenée à privilégier l'opposition entre la forme épique et la forme en prose romanesque, pour étudier des différences de fonctionnement entre ces deux genres. Cela impliquait d'écarter les romans d'Antiquité en vers, d'autant que l'action guerrière y prend d'abord sens par rapport à un destin individuel et paraît moins concernée par les problématiques de la lutte collective. Enfin, il a été convenu de choisir des récits représentatifs de différents types de conflits afin de comparer les visages et les enjeux du fait guerrier : pour ce qui est de la chanson de geste, au côté d'un texte canonique comme le *Roland d'Oxford*, j'ai retenu des poèmes représentatifs d'un cycle ou d'une geste (*Aliscans*, *Chanson d'Antioche*, *Gerbert de Mez*) ou de modes de relation conflictuelle (*Chanson d'Aspremont*, *Raoul de Cambrai*, *Renaut de Montauban*, *Girart de Roussillon*) ; quant aux romans, si certains s'insèrent dans un agencement cyclique (*Estoire del saint Graal*, *Suite du roman de Merlin*, *Lancelot en prose*, *Mort Artu*, *Merlin et Perceval en prose*), d'autres ont un statut plus problématique (*Livre d'Artus*, *Suite Post-Vulgate* ou *Perlesvaus*), mais l'ensemble présente la même variété conflictuelle que les épopées.

- 5 Ce travail s'organise en deux grands mouvements (deux fois deux parties), qui correspondent à la double nature du discours : en tant qu'expression verbale d'une pensée, celui-ci recouvre le choix des mots et l'élaboration du récit, dont l'analyse doit être première pour que soit ensuite fondée une interprétation valable. Il s'est donc agi tout d'abord de montrer comment la manière de dire la guerre et de la narrer lui donne une rationalité et une intelligibilité. Elle se trouve justifiée ou condamnée, toujours organisée par une temporalité narrative, de sorte que son sens paraît souvent indubitable, contrairement à ce que le récit moderne fait paraître d'« *inéarrable* »¹⁰ à propos de la violence humaine. Mais il a fallu ensuite de réfléchir aux raisons mêmes de cette intelligibilité que les discours assurent aux conflits : n'est-elle pas fonction de la capacité de la lutte à mettre en ordre le monde ? La réflexion médiévale sur la guerre, qu'elle soit de portée théologique, canonique ou laïque, concerne fondamentalement la justice ou la *justesse* du phénomène, l'intégration de sa visée dans un ordre normatif des choses. C'est alors la notion d'ordre, et le rapport qu'entretient avec elle le récit de guerre, qu'il faut approfondir.
- 6 La première partie met en évidence « la multiplicité des discours ». Elle s'ouvre sur une étude lexicale qui a pour but de définir les limites sémantiques de la notion de guerre, en abordant successivement différentes distinctions : celles qui opposent le mot roman *guerre* au latin *bellum*, mais aussi à *bataille* et ses synonymes, ou encore à *pais*, apparent antonyme qui mérite cependant lui aussi d'être redéfini. Le mot *guerre* renvoie simultanément à une matérialité de la violence que *bellum* ne signifie pas nécessairement – notamment dans les énoncés cléricaux contemporains des œuvres étudiées –, et à une situation dynamique, un mode de structuration de la société ou du monde auquel ne peut s'identifier la rencontre ponctuelle qu'est la *bataille*. Bien qu'apparaissant ainsi comme un *processus*, la lutte armée possède des limites temporelles malaisées à circonscrire ; du moins le clivage lexical entre les termes *guerre* et *pais* se montre-t-il souvent flou. En outre, l'analyse de l'emploi des mots et de leur sens est révélatrice de différents modes de relation conflictuelle. Par exemple, selon qu'un lexique affectif (celui de l'*amor* et de la *haine*) est fréquemment utilisé ou non, se

dessinent deux types de rapports à l'Autre : ou bien l'opposition s'élabore depuis l'intérieur des groupes, à partir des relations des individus entre eux ; ou bien elle s'impose depuis l'extérieur des communautés, à partir de leur rapport avec Dieu. Lorsqu'un contentieux interpersonnel engage dans un second temps la collectivité, les termes d'*amor* ou de *haine* sont plus aisément convoqués que lorsqu'un conflit avant tout communautaire (religieux) engage les individus. La variété des discours apparaît plus clairement encore lorsqu'on s'intéresse aux mots du jugement porté sur la lutte. Les caractérisations des conflits s'élaborent en effet selon des perspectives diverses, tantôt spirituelles, tantôt plus temporelles, parfois nettement terrestres. Or les qualificatifs choisis, par exemple *boine*¹¹, *bele*¹², *a droit* ou *a tort*¹³, de même que les expressions comme *essaucier crestienté* ou *Deu vengier*, apportent surtout des indications sur l'ancrage originel du discours, plus que sur une quelconque valeur intrinsèque au phénomène guerrier : les critères d'évaluation les plus spirituels sont redevables à une pensée d'abord cléricale, tandis que d'autres plus pratiques, comme la prise en considération des pertes ou des gains matériels, ou le droit du plus fort, manifestent un point de vue éminemment terrestre. Cet examen met donc au jour trois grandes orientations des discours sur la guerre, que nous avons qualifiées de pragmatique (lorsqu'un conflit est justifié sur des critères relatifs à un système de valeur temporel), de « ministérielle »¹⁴ (lorsque les enjeux socio-politiques de la guerre sont l'expression d'un ordre divin), ou de spirituelle (lorsque la lutte est directement jugée en fonction de la volonté divine).

- 7 Les « contours fuyants » des notions de *pais* et de *guerre* amènent ensuite à quitter le plan du lexique pour étudier l'organisation du récit : si toute narration est aussi une configuration du temps, dans quelle mesure celle-ci impose-t-elle à la lutte ses limites ? La dynamique guerrière peut-elle trouver une origine et une fin en récit ? Dans nos textes, le temps initial de la diégèse coïncide plutôt avec un événement particulier (meurtre, invasion, etc.) qui fait seulement *émerger* un antagonisme sous-jacent, et de ce fait, les discours confondent commencement et recommencement de la lutte. Celle-ci est mue par une causalité interne, et presque tous les récits de guerre, qu'ils soient épiques ou romanesques, enracinent le contentieux qu'ils racontent dans le terreau d'une inimitié préalable. Cette conception du fonctionnement belliqueux rejoint ainsi la tendance linéaire de la narration. Elle permet même d'éclairer la propension à la construction cyclique des chansons de geste et du roman en prose : les récits de guerre s'inscrivent parfaitement dans la dimension diachronique des cycles, à moins que ce ne soit précisément la logique belliciste, reposant sur l'auto-engendrement, qui contribue à donner son élan à cette modalité scripturaire. Pour cette raison, il est aussi difficile d'envisager la fin absolue d'un conflit. Les récits s'achèvent pour la plupart sur un simple apaisement, certainement éphémère, de l'effervescence guerrière. Seuls les deux cycles romanesques (le *Petit Cycle* attribué à Robert de Boron et le *Cycle Vulgate*) proposent une véritable clôture de la guerre à la faveur d'une destruction générale qui signe la fin d'un monde et celle d'un temps. Par ailleurs, quant à sa définition formelle, la lutte apparaît dans les textes comme un processus fondamentalement collectif qui engage nécessairement des groupes. Face à elle, l'*aventure* individuelle correspond à une représentation métaphorique du phénomène, résultat d'un appauvrissement sémique qui ôte à la guerre sa dimension socio-politique et collective, dans un processus de moralisation de la violence armée.
- 8 Mais pourquoi ce besoin de moraliser la violence collective ? Et comment expliquer la multiplicité des points de vue déjà mis en évidence ? Les discours qui définissent et

jugent les conflits sont eux-mêmes informés par les différentes manières dont les hommes envisagent à l'époque le rapport entre la lutte et « l'ordre du monde ». La troisième partie de la thèse vise ainsi à distinguer les différentes conceptions d'un horizon normatif qui sous-tendent celles de la guerre. Tout d'abord, en réponse à la question « quel ordre la guerre permet-elle d'instaurer ? », l'étude fait apparaître deux grands modèles, qui correspondent à deux grands modes de pensée : l'un repose sur une valorisation de l'origine et de la continuité, l'autre se définit par l'idée de totalité, impliquant de regarder vers un futur encore non accompli. Le premier modèle, celui du *propre*¹⁵, justifie la lutte à partir des notions d'antériorité et de domination d'un espace de pouvoir ; le second légitime la conquête, et sa modalité de compréhension est surtout spirituelle (il faut universaliser la foi chrétienne dans l'espace et dans le temps, comme c'est le cas, par exemple, dans le *Perlesvaus*¹⁶). À la question « quelle est la place de la guerre dans l'ordre du monde ? », la réponse ne peut également être que nuancée : même si l'on considère que, dans la société chrétienne médiévale, le dessein divin représente la norme supérieure, les discours n'expriment pas tous la même proximité entre les guerriers et la volonté divine. Trois degrés de relation entre la guerre (humaine) et le ciel se dessinent dans les textes, correspondant aux trois points de vue, pragmatique, ministériel et spirituel. Selon les œuvres, l'éloignement d'une norme absolue permettant de définir le bon ordonnancement du monde va croissant ; et si dans le *Roland* la lutte participe pleinement au dessein providentiel, dans *Gerbert de Mez*¹⁷, par exemple, la perspective sacralisante fait défaut. En outre, face aux représentations d'une violence qui se montre quasi-autonome par rapport à un ciel devenu silencieux, *La Queste del saint Graal*¹⁸ exprime au contraire la possibilité d'une contiguïté entre Dieu et un chevalier *sans guerre*, Galaad. Ces altérations du rapport entre la lutte collective et la volonté providentielle répondent aux différents efforts de l'aristocratie laïque pour représenter et légitimer son rôle en tant qu'élite guerrière ; elles sont dues notamment à une certaine rivalité avec l'Église, laquelle tente d'imposer son propre « schéma classificatoire »¹⁹, qui lui donne en charge la spiritualité de la société. À cette étape, l'étude resitue donc les discours de la guerre au cœur d'une relation dialogique entre les puissants et l'institution ecclésiale. Les différentes articulations du « temporel » et du « spirituel » dans la justification des combats s'éclairent lorsqu'elles sont comprises comme l'effet d'une collaboration relative ou d'une concurrence entre noblesse guerrière et élite cléricale. Souvent, le rôle bénéfique des combattants est indépendant de toute injonction de l'Église, et dans certaines guerres à dimension directement spirituelle, l'intermédiaire ecclésiastique est même éliminé. Ailleurs, la sphère du sacré se trouve tout à fait subordonnée aux conflits des laïcs. Une visée commune est toujours de produire une image favorable à la chevalerie, identifiée par l'exercice des armes.

- 9 La dernière partie de la thèse prolonge la réflexion sur l'ordre (statique) du monde en l'étendant à une « pensée de l'histoire »²⁰. En effet, considérer que la volonté divine ne sera parfaitement connue qu'à la fin des temps permet une autre lecture des rapports entre la guerre et la norme. Dans cette perspective, les deux grands modèles (du *propre* et de la totalité) peuvent être compris comme des « régimes d'historicité »²¹ : ou bien le passé détermine le présent et le devenir d'une action guerrière, ou bien le présent du conflit est orienté au-delà de lui-même vers un horizon nouveau ; dans chacun des cas, un type différent de récit de guerre est rendu possible. La chanson de geste est généralement dominée par la référence au passé, tandis que les cycles romanesques conçoivent le devenir dans son déroulement vers un achèvement. Mais alors, ils font se

succéder les guerres et les *aventures* du Graal, comme si représenter l'histoire du salut impliquait *in fine* de renoncer à la narration des luttes collectives : c'est que la guerre est l'objet d'une écriture non métaphorique de l'histoire, et que, précisément, la fin des temps ne peut se dire de manière littérale. Cette quatrième partie concernant la pensée de la destinée humaine conduit ainsi à préciser la distinction entre les deux formes littéraires, la chanson de geste et le roman en prose, à partir de leur rapport à la guerre et à l'histoire. La sensibilité à cette dernière engage toute une poétique : par exemple, les jugements portés sur les conflits dans l'épopée s'inscrivent dans une perspective immédiate, alors qu'ils peuvent prendre en considération l'utilité à long terme de la lutte, dans le roman. L'écriture même des affrontements manifeste des traits esthétiques caractéristiques (répétition vs articulation) qu'éclaire une expérience de l'histoire. Le cycle romanesque a en outre la particularité de présenter deux fins, qui correspondent à deux régimes de vérité dans l'écriture de la destinée : la *Mort Artu*, contrairement à la *Queste*, ne sacrifie pas la figuration littérale de l'histoire à une représentation métaphorique. En somme, aborder la question des formes littéraires par le biais d'une étude des discours de la guerre permet de montrer que les choix génériques ne sont pas purement autoréférentiels.

- 10 La présente thèse met donc en évidence le rapport que l'épopée médiévale et le roman en prose ont établi aux XII^e et XIII^e siècle entre le sens de la lutte, la pensée de l'ordre et celle de l'histoire. Cette réflexion est de celles qui font clairement apparaître l'altérité de la littérature du Moyen Âge vis-à-vis de la nôtre, puisque, loin de reconnaître à la violence collective une intelligibilité, le récit contemporain s'est plutôt résolu au constat de Céline : « la guerre, en somme, c'était tout ce qu'on ne comprenait pas »²².

NOTES

1. F. Mazel, *Féodalités 888-1180*, Paris, Belin, 2010, p. 601.
2. D. Boutet, *Charlemagne et Arthur ou le roi imaginaire*, Paris, Champion, 1992, p. 73-116 et p. 367-424.
3. Voir C. Bozonnet, *La Violence et le Graal dans la littérature arthurienne des XII^e et XIII^e siècles*, thèse de doctorat préparée sous la direction de M. D. Boutet et soutenue le 15 janvier 2005 à l'université Paris IV-Sorbonne, (dactylographiée) ; *La Violence dans le monde médiéval*, *Senefiance* 36, Aix-en-Provence, CUER-MA, 1994 ; *Violences médiévales*, *Questes (Séminaire des Doctorants Médiévistes)* 14, avril 2008, *Bulletin des jeunes chercheurs médiévistes (École doctorale de l'Université de Paris-Sorbonne)*.
4. Les titres d'articles en font foi, notamment dans le domaine épique : voir par exemple J. H. Grisward, « Le thème de la révolte dans les chansons de geste : éléments pour une typologie du héros révolté », *Charlemagne in the North. Proceedings of the Twelfth International Conference of the Société Rencesvals*, dir. P. E. Bennett et al., Édimbourg, Société Rencesvals British Branch, 1993, p. 399-416, et J.-P. Martin, « Croisade et lutte contre les infidèles dans le cycle des barons révoltés », *La Croisade : réalités et fictions. Actes du Colloque d'Amiens*, 18-22 mars 1987, dir. D. Buschinger, Göppingen, Kümmerle Verlag, 1989, p. 157-167.
5. Voir P. Contamine, *La Guerre au Moyen Âge*, Paris, PUF, 1980.

6. Voir par exemple P. Bancourt, « “Sen” et “chevalerie”, réflexions sur la tactique des chevaliers dans plusieurs chansons de geste des XII^e-XIII^e siècles », *Actes du VI^e Congrès International de la Société Rencesvals*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1974, p. 621-637 ; A. Micha, « Les sources de la *Suite-Vulgate du Merlin* », *De la Chanson de geste au roman*, Genève, Droz, 1976, p. 319-365, particulièrement p. 326-330.
7. A. Guerreau-Jalabert, « Le temps des créations » (XI^e-XIII^e siècle) », *Histoire culturelle de la France. Le Moyen Âge*, dir. M. Sot, Paris, Seuil, 1997, p. 185. Voir M. Godelier, *L'Idéal et le matériel. Pensée, économies, sociétés*, Paris, Fayard, 1984, p. 171.
8. M. Foucault, *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, p. 34.
9. J. Blanchard et J.-C. Mühlethaler, « Guerre, état, chevalerie », *Écriture et Pouvoir à l'aube des temps modernes*, Paris, PUF, 2002, p. 88.
10. Voir J. Kaempfer, *Poétique du récit de guerre*, Paris, José Corti, 1998, p. 8.
11. *La Chanson d'Antioche. Chanson de geste du dernier quart du XII^e siècle*, éd. B. Guidot, Paris, Champion, 2011, v. 1295.
12. *Lancelot. Roman en prose du XIII^e siècle*, éd. A. Micha, Paris-Genève, Droz, 1978-1983, VIII, § 8, p. 330-331.
13. Voir par exemple *Raoul de Cambrai*, éd. S. Kay, trad. W. W. Kibler, Paris, Livre de Poche, 1996, v. 856.
14. Le terme est emprunté à H.-X. Arquillière, dans *L'Augustinisme politique. Essai sur la formation des théories politiques du Moyen Âge* (deuxième édition revue et commentée), Paris, Vrin, 1972, p. 93.
15. La notion est empruntée à H. Bloch, qui distingue un tel modèle à partir des discours de l'histoire, de la linguistique et de la théologie sacramentelle du haut Moyen Âge. Il retrouve également la trace d'une telle « épistémologie des origines » dans la chanson de geste. Voir *Étymologie et Généalogie. Une anthropologie littéraire du Moyen Âge français*, Paris, Seuil, 1989, p. 137 : « L'épopée n'est pas seulement le genre des origines, [...] c'est la forme littéraire du propre ».
16. *Le Haut Livre du Graal. Perlesvaus*, éd. et trad. A. Strubel, Paris, Livre de Poche, 2007.
17. *Gerbert de Mez*, éd. P. Taylor, Namur, Louvain et Lille, Nauwelaerts et Giard, 1952.
18. *La Queste del saint Graal, roman en prose du XIII^e siècle*, éd. A. Pauphilet, Paris, Champion, nouvelle éd., 1980.
19. J.-C. Schmitt, « Clercs et laïcs », *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, dir. J. Le Goff et J.-C. Schmitt, Paris, Fayard, 1999, p. 223.
20. Elle suit en cela la doctrine augustinienne qui a marqué de son sceau tout le Moyen Âge, selon laquelle le dessein divin se construit à travers le temps – ce qui engage à passer « de l'ordre conçu spatialement à l'ordre conçu selon une histoire » (A.-I. Bouton-Touboul, *L'Ordre caché. La notion d'ordre chez saint Augustin*, Paris, Institut d'études augustiniennes, 2004, p. 640).
21. La notion est empruntée à F. Hartog, pour qui « ces catégories, à la fois de pensée et d'action, sont [...] mises en œuvre et viennent [...] à rendre possible et perceptible le déploiement d'un ordre du temps » (*Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, 2003, p. 27).
22. L.-F. Céline, *Voyage au bout de la nuit*, Paris, Gallimard, 1972, p. 22.

INDEX

nomsmotscles Augustin (saint), Bernard (saint), Geoffroy de Monmouth, Robert de Boron, Wace

Thèmes : Aliscans, Chanson d'Antioche, Chanson d'Aspremont, Chanson de Guillaume, Chanson de Roland, Estoire del saint Graal, Gerbert de Mez, Girart de Roussillon, Queste del saint Graal, Lancelot en prose, Livre d'Artus, Merlin, Mort Artu, Perceval en prose, Perlesvaus, Raoul de Cambrai, Renaut de Montauban, Roman de Brut, Suite Post-Vulgate, Suite Vulgate du Merlin

Parole chiave : chierici, epopea, guerra, laici, ordine, pace, regime di storicità, romanzo in prosa, Storia

Keywords : clerics, epic, history, laymen, order, peace, prose romance, regime of historicity, war

Mots-clés : chanson de geste, clerics, guerre, Histoire, laïcs, ordre, paix, régime d'historicité, roman en prose